

LE PUBLICISTE.

NONIDI 29 Vendémiaire, an IX.



ESPAGNE.

De Cadix, le 30 septembre (8 vendémiaire).

La maladie épidémique qui regne ici depuis deux mois a fait & fait encore des ravages effroyables; c'est une fièvre ardente chez les uns, accompagnée de maux de tête & de vomissemens de bile, avec douleurs dans les os; & chez d'autres, avec des vomissemens de sang. Ceux qui vomissent le sang ou qui le rendent par toute autre voie, en réchappent rarement: la putréfaction & la gangrene emportent les malades. On a observé que ceux qui n'avoient pas le sang bien pur, ceux qui souffrent déjà d'une autre maladie, les personnes sanguines, & les jeunes gens très-robustes, sont irrémédiablement perdus.

On compte 22 mille personnes qui ont eu cette maladie, & qui en sont réchappées, 16 mille encore malades, & 4 ou 5 mille qu'elle n'a pas encore atteintes. Environ 10 mille ont succombé; le reste des habitans s'est sauvé à Chielane, Port-Royal & Port Sainte-Marie: la fièvre les a suivis & y exerce ses ravages. On nous a coupé les communications avec l'intérieur; & maintenant que nous commençons à être purifiés, nous les avons coupées à notre tour; il n'est pas permis de sortir d'une des portes sans rester dehors.

ITALIE.

De Livourne, le 30 septembre (8 vendémiaire).

On vient de recevoir ici les détails suivans sur les événemens qui ont précédé la prise de Malte:

« Le 5 juillet, le général Pigot arriva de Minorque devant cette île avec 1200 hommes de troupes de débarquement. Le 16 du même mois, arrivèrent les généraux Abercrombie, Moncrief, Hutscheson & Hope, avec 800 hommes de troupes, à bord de deux vaisseaux de ligne, qui furent suivis de plusieurs autres; de manière que le nombre des troupes se montoit à 6000 hommes. A peine le général Abercrombie eut-il débarqué, qu'il ordonna une attaque générale. Le général Graham publia en même-tems une proclamation, pour engager les habitans de l'île à s'armer. Outre les troupes ci-dessus, il y avoit depuis le mois de janvier 800 Anglais, 800 Napolitains & 3000 Maltais, sous les ordres des généraux Bal & Graham. Ainsi l'on avoit plus de 10,000 hommes à opposer à la foible garnison de la forteresse, qui n'étoit composée que de 4000 hommes, & des équipages de quelques galères & des frégates *la Boudeuse, la Diane & la Justice*, qui, lors de la prise de la Valette, sont tombées au pouvoir des Anglais.

« On ne peut se faire une idée des privations & des souffrances que les Français & les malheureux habitans ont eu à éprouver pendant un blocus de deux ans & cinq jours. Deux des vaisseaux anglais croisèrent constamment devant les deux ports; ils surent braver tous les tems & toutes les

saisons. La garnison française n'eut pendant long-tems que de la viande d'âne & de mulet, dont la livre coûtoit jusqu'à 50 kreuzers. A la fin, on fouilloit les maisons, pour se procurer des chats & des souris. Les vivres étoient montés à un prix excessif. Une poule coûtoit 35 florins, un cochon de lait 500 flor., un œuf, 30 kr., & les autres objets à proportion. Le pain seul resta à son ancienne valeur, vu que les Français, lors de leur invasion, avoient trouvé des magasins immenses. La famine & les maladies ont enlevé à Pisto, pendant le blocus, plus de 800 de ses plus braves guerriers ».

De Florence, le 30 septembre (8 vendémiaire).

M. Spina & le pere Castelli, de l'ordre des Servites, sont arrivés ici de Rome; ils se rendent au congrès qui doit se tenir à Vercelli pour terminer les différends ecclésiastiques entre Rome & la France.

De Milan, le 5 octobre (11 vendémiaire).

Nous recevons du quartier-général de Brescia la nouvelle officielle qu'il a été conclu, le 29 septembre (7 vendémiaire), entre les généraux Marmont, de la part des Français, & Hohenzollern, pour les Autrichiens, un armistice semblable à celui de l'armée du Rhin. Il a été convenu en outre, par cet armistice, qu'on rendroit les prisonniers cisalpins retenus jusqu'ici par une interprétation trop littérale de la convention d'Alexandrie.

De Gènes, le 4 octobre (12 vendémiaire).

Dans la soirée du 30 septembre, le gouvernement a reçu un courrier expédié le 25, de Paris, par notre ministre plénipotentiaire. Ses notes officielles nous annoncent non la signature des préliminaires de paix, mais un nouvel armistice de 45 jours, &c.

Le citoyen Charles Bossi, ministre du gouvernement du Piémont, a présenté hier au gouvernement ses lettres de créance.

Le général en chef a destiné le général de division Muller à remplacer le général Ménard dans le commandement général des troupes françaises dans la Ligurie. Il est déjà entré dans ses fonctions militaires.

Le nombre des morts continue de diminuer singulièrement dans l'hôpital de Pammatonne, & dans les paroisses du centre il n'est mort cette semaine que 92 personnes.

De Turin, le 7 octobre (15 vendémiaire).

Ces jours derniers, le magasin à poudre du château fort de Bard, vallée d'Aost, sauta, on ne sait comment, sans doute faute de précautions. Cette explosion, qui a presque entièrement détruit ce fort, a écrasé un sergent & huit canonniers du 6^e régiment qui y étoient de travail; elle

a aussi blessé mortellement le capitaine Becquet, jeune officier, qui s'est distingué au passage de l'artillerie sous le fort & à la mémorable bataille de Maringo. Il emporte les vifs regrets de ses chefs & de ses camarades.

Malgré les nombreuses & fortes probabilités que la paix aura lieu, il arrive continuellement ici des troupes françaises; il en est venu hier un corps considérable, & il en est parti un autre pour Asti.

Les bataillons provinciaux, conformément à la proclamation de la commission du gouvernement & du chef de la secrétairerie de la guerre, devoient être promptement organisés. Le général Soult a donné un ordre pour suspendre l'exécution de cette mesure.

DANEMARCK

De Copenhague, le 7 octobre (15 vendémiaire).

Pour établir les principes d'une bonne législation, S. M. a résolu de nommer une commission à l'effet d'examiner le code criminel du Danemarck; mais elle a préalablement chargé M. Molke, président de la chancellerie danoise & plusieurs autres, de former un plan qui pût servir de base à ce code.

Dans les trois derniers mois, il a passé par le Sund 3531 bâtimens.

AUTRICHE.

De Vienne, le 5 octobre (13 vendémiaire).

M. le comte de Cobenzel vient d'être nommé ministre des conférences & vice chancelier de cour & d'état. Il a été présenté aujourd'hui en cette qualité à la chancellerie d'état.

M. le comte de Lehrbach a été nommé ministre d'état. M. le baron de Thugut conserve la direction des affaires en Italie.

ALLEMAGNE.

De Hambourg, le 10 octobre (18 vendémiaire).

Quoique le ministère danois ait tenu secrète sa correspondance avec la cour de Pétersbourg au sujet de son différend avec l'Angleterre, & se soit contenté d'annoncer que les dispositions de l'empereur Paul I^{er}. étoient on ne peut pas plus favorables, on sait aujourd'hui positivement que le monarque russe avoit, non-seulement promis son assistance au roi de Danemarck, mais l'avoit fortement invité à ne point accéder aux prétentions des Anglais, & à ne se relâcher en rien de ses droits. Mais le gouvernement danois, dans l'incertitude si les secours promis arriveroient à tems, voyant Cronembourg & Copenhague, actuellement menacés, crut devoir condescendre aux propositions du lord Withwort, appuyées par l'escadre de Dickson. On sait de plus que l'empereur Paul I^{er}. fit, sur-le-champ, inviter la cour de Berlin à coopérer avec lui au maintien de l'indépendance des puissances neutres; & que le roi répondit à M. le baron de Koudener, que les armées prussiennes étoient organisées de manière à pouvoir se porter, en quinze jours, sur le point où l'on voudroit. Effectivement, on prétend que, si les hostilités avoient éclaté contre le Danemarck, l'intention du roi de Prusse étoit de faire marcher des troupes dans le Hanovre, & vers l'embouchure de l'Elbe & du Weser, pour fermer aux Anglais la communication avec l'Allemagne.

Au reste, toutes les lettres du Nord s'accordent à dire,

que les trois cours de Suede, de Danemarck & de Russie, sont aujourd'hui d'accord pour un plan qui doit être mis à exécution, dès que l'occasion se présentera.

ANGLETERRE.

De Londres, le 10 octobre (18 vendémiaire).

Il y a eu pendant tout le cours de la semaine passée une grande foule au dépôt des bagages de la compagnie des Indes, pour voir diverses dépouilles de Typpoo, sultan, entr'autres la tête de tigre, revêtue de lames d'or pur, qui faisoit partie de son trône; le tigre musical qui représentoit un européen dévoré; tandis que les sons intérieurs rendus par cet animal imitoient en même tems les cris d'un tigre & ceux d'un homme. On voyoit dans la même salle le lit & les habits de guerre de Typpoo. Le lit étoit orné de deux casques verts, trempés à la Mecque dans les eaux du Zum-Zum, qui avoient dû les rendre impénétrables. Le turban, garni de sentences de l'Alcoran en lettres d'or, est destiné pour le duc d'York. Le prince de Galles aura l'habit de guerre rouge que Typpoo portoit dans sa campagne de 1786 contre les adoni.

Le commerce du charbon emploie 418 vaisseaux qui font environ 5676 voyages par an. Les barques qui servent à décharger ces vaisseaux, sont de 33 tonneaux; leur nombre s'élève à 2196, ce qui fait un total de 71,993. Chaque collier (vaisseau charbonnier) exige trente barques. Il est fréquent que 1170 de ces barques soient employées à la fois en chargement, tandis qu'un nombre à-peu-près pareil de barques chargées se tient au-dessus & au-dessous du pont, servant de magasins flottans, où se pourvoient les consommateurs, dont les demandes s'élèvent chaque mois à 500 cargaisons de 220 chaldrons. L'approvisionnement total fait ainsi 66,000 chaldrons par mois. Il en reste environ 50,000 toujours exposés sur la rivière, & la déprédation habituelle que tous les employés subalternes n'ont que trop de facilité à commettre, ne fait pas moins de tort au revenu public qu'aux propriétaires charbonniers.

Ce sont les porteurs de charbons (*coal-heavers*) qui sont dans l'usage d'en détourner le plus à leur profit. Cependant ces porteurs, au nombre de 800, gagnent ordinairement de leur travail, de 7 à 18 sous par jour; il est quelquefois arrivé qu'ils ont gagné 27 sous. Ce gain considérable n'empêche point que leurs familles ne soient souvent dans la misère. Rarement ils portent chez eux plus de 15 sous par semaine, & plus du tiers de leurs profits est employé en bière & en eau de-vie. Mais ce n'est pas toujours leur intempérance qui règle ainsi la proportion de leurs dépenses; elle provient plus souvent de la nécessité. Les grands entrepreneurs qui les emploient, au nombre de vingt-quatre, sont en même tems cabaretiers sur le port, & n'accordent leur faveur qu'aux porteurs qui dépensent le plus au cabaret. Lorsqu'une barque doit être chargée, ces entrepreneurs envoient à bord de la liqueur; chaque porteur est tenu d'en prendre pour 12 sous: il est en outre obligé de donner à l'entrepreneur un droit de 16 sous pour chaque barque déchargée, & de laisser entre ses mains 5 sous par semaine pour argent des subsistances avancées.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

D'Avignon, le 18 vendémiaire.

Le préfet vient de former aux ci-devant Ignorantins un

établissement
travaux.
volontaire
bienfaits
valides,
qui leur
renvoyé
ment fa
toit plus
une esp
nération

On d
à la R

On r
passage
bituelle
violens
venant
120 mi
venant
qui a d
prompts
pu sauv

Soldat
m'absen
commat

Conti
meus d

vous a
Soyez
& vos v
jour.

Je co
vous av
l'objet

La s
tout l'é
vrai qu
différen
l'Orth
certes
chef-lie
prospér
roules
matière
sément
vont de
pagnie
l'Europ
la santé
de tous
les méo

établissement provisoire d'ateliers de plusieurs espèces de travaux. On a fourni aux premiers fonds par souscriptions volontaires. La direction en est confiée à un bureau de bienfaisance, de travail & de secours. Tous les pauvres valides, même les estropiés, sont appelés à des travaux qui leur conviennent. Ceux des autres communes ont été renvoyés chez eux. Le gouvernement romain avoit tellement favorisé la paresse dans cette commune qu'on y comptoit plus de 400 individus nourris par les monasteres. C'étoit une espece de profession héréditaire depuis plusieurs générations.

On distribue de plus cent portions par joar de soupes à la Rumfort.

De Rennes le 21 vendémiaire.

On n'avoit jamais entendu parler de naufrage dans le passage de Saint-Malo à Dinard, quoique la mer y soit habituellement très grosse. Le 18, les grains y furent très-violens entre une & deux heures de l'après-midi. Un bateau venant de Dinard, & ayant à son bord 18 ou 20 personnes, 120 moutons, des vaches, & rempli de paquets de linge venant du blanc, a été submergé par la faute du timonier, qui a donné un faux coup de barre. On a apporté les plus prompts secours, mais les vagues étoient si fortes qu'on n'a pu sauver que sept personnes.

ARMÉE DE L'OUEST.

Ordre général de l'armée.

Au quartier-général à Rennes, le 18 vendémiaire, an 9.

Le général en chef, à ses freres d'armes.

Soldats de la patrie, le premier consul m'a autorisé à m'absenter instantanément de l'armée : le général Tilly la commandera par *interim*.

Continuez à maintenir la tranquillité dans les départemens de l'Ouest; remplissez la tâche que le gouvernement vous a imposée.

Soyez une colonne vivante, sur laquelle on puisse voir & vos vertus républicaines & le bien que vous faites chaque jour.

Je connois vos besoins; le gouvernement en est instruit: vous avez des preuves de sa sollicitude, & vous serez toujours l'objet de la mienne.

Signé, BERNADOTTE.

De Spa, le 21 vendémiaire.

La saison des eaux est finie: quoiqu'elle n'ait pas eu tout l'éclat dont elle brilloit il y a dix ans, il est cependant vrai qu'on y a remarqué, avec plaisir, plusieurs personnes de différentes nations. Le citoyen Desmousseaux, préfet de l'Ourthe, est arrivé ici le 12 vendémiaire, afin de se concerter avec les maires de l'arrondissement, dont Spa est le chef-lieu, sur les moyens de rendre à ce pays son ancienne prospérité. Dès le lendemain il visita les sources, les grandes routes & les promenades. Chacun de ces objets lui fournit matière à des vues neuves & judicieuses sur leur embellissement & leur conservation. Par ses soins, les eaux de Spa vont devenir, comme autrefois, le centre de la bonne compagnie, le théâtre des plaisirs & le rendez-vous général de l'Europe. On y viendra respirer la joie, l'air le plus pur & la santé. On y recevra, on y protégera également les hommes de tous les pays, de toutes les opinions & de tous les goûts: les méchans seuls en seront exclus.

De Lunéville, le 23 vendémiaire.

On a établi trois télégraphes, l'un sur la plate-forme au-dessus du donjon du château; un autre sur la côte de la Coye, au-dessus de Jolivet, & l'autre à Arracourt. Ce dernier correspond avec celui de Vic, où il prend la ligne jusqu'à Paris. Outre ce moyen de communication, l'administration des postes a établi un courrier de Lunéville à Moyenvic, pour y recevoir & reporter la correspondance de Paris: en sorte que, chaque jour, le courrier de Paris y arrive. Le registre ouvert à la municipalité pour la déclaration des citoyens qui peuvent céder des logemens, présente un nombre de près de 300 logemens divisés en plusieurs classes, & dont les étrangers pourront faire choix. Pour établir la police de la manière la plus certaine, on a créé quatre places de capitaines aux portes.

L'activité des réparations redouble; tout est en mouvement pour les achever. Une garde d'honneur de 50 hommes a été commandée pour le comte de Cobenzel, qui est attendu incessamment. Comme son logement, fixé au château, n'est point encore prêt, on lui en prépare un, rue de Franklin.

De Dijon, le 24 vendémiaire.

La 73^e. demi-brigade qui faisoit partie de notre garnison, s'est mise en marche pour Berne. La 52^e. qui arrive du Morbihan, une des demi-brigades les plus belles & les plus complètes que nous ayons vues depuis quelque tems, restera dans nos murs. Outre les troupes à pied, on attend encore des détachemens de cavalerie.

La 6^e. demi-brigade est partie hier matin pour Auxonne, où elle remplacera la 81^e. qui est partie pour l'armée. D'autres corps & des détachemens sont déjà disséminés dans les petites villes environnantes.

Le détachement de la garde consulaire qui étoit resté à Milan pour les blessés, est reparti hier de notre commune, où il a eu séjour. Les malades à la garde desquels on l'avoit laissé, ont pris une autre route pour se rendre à Paris.

De Paris, le 28 vendémiaire.

Les consuls ont pris, le 25 vendémiaire, quatre arrêtés sur les rapports du ministre de l'intérieur.

Le premier relatif à la police, au curage & aux frais de curage de la rivière de Bievre.

Le second relatif à la tenue des foires de la ville de Saint-Amour, département du Jura.

Le troisieme relatif aux propriétaires forains qui pourront exercer les fonctions municipales.

Le quatrieme relatif à la confection des tables décennales de l'état civil; il en détermine la premiere époque en l'an 11 de la république, la seconde en l'an 21, & ainsi de suite.

— Bonaparte, premier consul de la république, a décerné trois brevets d'honneur. Le premier avec un fusil au citoyen Claude Collin, fusillier au 1^{er}. bataillon de la 16^e. demi-brigade de ligne, qui s'est distingué à l'affaire d'Ickenhausen le 27 prairial an 8.

Le second avec une carabine, au citoyen Claude Derriex, maréchal-des-logis, dans le 1^{er}. régiment de chasseurs à cheval, qui s'est distingué à l'affaire d'Ober-Batzheim le 16 prairial an 8.

Le 3^e. avec une grenade d'or, au citoyen Garrick, caporal dans la 4^e. compagnie du 1^{er}. bataillon des pontonniers, qui s'est distingué à Reichlingou au passage du Rhin, & contribua par sa bravoure au succès du débarquement.

— Un des tribunaux de police correctionnelle de Paris vient de condamner à cent francs d'amende des calomnieux de la rue Montorgueil, & de plus aux frais du procès & à la peine de l'affiche. La peine de l'affiche est peu de chose en général, pour des hommes accoutumés à la diffamation. Mais l'amende & les frais feront impression sur leur esprit. « Il vaut mieux, dit Jean-Jacques, faire monter le sang au visage que d'en tirer des veines ». Mais quand un homme ne peut plus rougir, il faut le faire payer.

— C'est à Roquancour, près Versailles, route de Versailles à Saint-Germain, que le premier consul passera le 30 la revue des troupes qui composoient le camp d'Amiens, aux ordres du général Murat. Cette revue sera suivie de manœuvres & d'exercices à feu.

— Le ministre de l'intérieur ne perd pas une occasion de prouver son goût pour les arts & la protection qu'il accorde aux artistes. Il vient d'offrir à la célèbre M^{lle} Duménil un logement au Louvre, & il s'est chargé des frais de son emménagement.

— Un charlatan annonce au public qu'il a découvert le secret infailible de gagner à la loterie. Il est affiché. En lisant son affiche, je me rappellois le mot de cet Anglais malade de la goutte, à qui son valet-de-chambre vint annoncer l'arrivée d'un médecin étranger qui en avoit le remède infailible. Est-il venu en carrosse, demanda le malade? — Non, milord : c'est un pauvre diable en habit rapé & crotté jusqu'à l'échine. — Qu'il s'en retourne. Cet homme-là n'a jamais guéri de la goutte.

— Les officiers de marine du Havre se sont réunis le 22 vendémiaire pour donner une fête aux savans de l'expédition lointaine. Parmi les santés qu'on a portées, on a remarqué celle du Chinois A-Sam. La voici littéralement prononcée par lui : *A Bonaparte, bon ami d'A-Sam ; à Français, camarades.* Le capitaine Hamelin a bu à l'union des savans & des officiers.

— Le commissaire des guerres Lavergne est mort à Milan des coups de stilet qu'il avoit reçus de l'assassin Curioni.

— Nous apprenons de Stockholm que le pape a écrit au roi de Suède pour lui annoncer son élévation à la chaire de Saint-Pierre, & que celui-ci a répondu d'une manière très-flatteuse pour le saint-père.

— Trois secousses de tremblement de terre se firent ressentir à Constantinople dans la nuit du 9 au 10 fructidor ; la seconde, qui fut la plus forte, dura près de six secondes, mais n'occasionna cependant aucun dommage. Toutes trois étoient horizontales, dans la direction du sud au nord.

L I T T É R A T U R E .

Histoire du Canal du Midi, connu précédemment sous le nom de *Canal de Languedoc*; par Andréossy, général de division & inspecteur-général d'artillerie; volume in-8°. de 420 pages, imprimé sur carré fin d'Angoulême, avec plusieurs tableaux & une très-belle carte du Canal. A Paris, chez Buisson, libraire, rue Hautefeuille, n°. 20. Prix, broché, 6 fr., & 7 fr. 25 c. franc de port; papier vélin, 12 fr., & 13 fr. 25 c. franc de port.

Le canal du Languedoc est, sans doute, un des plus beaux momens de ce siècle, si fécond en grands hommes & en beaux ouvrages. Il fait honneur à l'industrie française, & il est devenu

une des sources de la prospérité publique; l'histoire de ce canal, que le général Andréossy vient de faire paroître, est aussi intéressante par l'importance du sujet que par la manière dont il est traité. Partout, les détails les plus instructifs y sont présentés non-seulement sans sécheresse, mais encore avec clarté, précision, & avec l'élegance que comporte la matière.

Comment l'art des canaux navigables a-t-il pu naître ? Comment s'est-il perfectionné par quelques inventions fondamentales ?

Comment l'ingénieur du canal du Midi a-t-il pu concevoir, inventer, construire & livrer à une administration éclairée, l'ouvrage le plus considérable qu'on puisse exécuter en ce genre ?

Dans un discours préliminaire, très-bien fait, le général Andréossy trace, d'une manière rapide, tout ce qui tient à l'art en général. Il assujettit, dans le premier chapitre, les conceptions du génie relatives aux projets des canaux, à des principes qui paroissent lui être propres, & qui lui avoient servi à deviner en quelque sorte le système primitif des eaux en Egypte : on peut voir, à ce sujet, les mémoires qu'il a publiés sur le lac Mensaleh & sur la vallée des lacs de Nattox & celle du fleuve sans eau (1).

Il examine & discute avec méthode tous les différens travaux qu'exige l'exécution des canaux; mais la nature de notre journal ne nous permet pas d'entrer dans les détails d'une telle discussion.

L'historique de l'administration du canal du Midi, depuis son origine jusqu'à nos jours, est présenté dans le plus grand détail, & d'une manière très-curieuse, dans le chapitre 6°. Le général Andréossy y établit les droits de la famille Riquet à la propriété du canal du Midi, & il revendique, dans le chapitre 7°, pour un de ses auteurs, la gloire de l'exécution de ce grand ouvrage. Il prétend réhabiliter la mémoire du génie, & montrer les usurpations éternelles du crédit & de l'opulence sur le talent. Les exemples des usurpations sont assurément très-communes; mais nous ne déciderons pas jusqu'à quel point ce reproche peut être appliqué ici. C'est une question de fait qui demanderoit du tems & des recherches pour être discutées.

La carte jointe à l'ouvrage, est d'une belle exécution; c'est la première de ce genre où la topographie soit exprimée dans l'intention de faire connoître les formes & les accidens du terrain, qui ont pu donner lieu au projet du canal en lui-même, & aux détails de son exécution.

BANQUE DE FRANCE.

Dans quelques exemplaires du *Publiciste* d'hier 28, on a omis d'imprimer le nom du citoyen *Doyen*, second régent, élu à l'assemblée du 27. Ainsi les trois nouveaux régents sont les citoyens *Recamier*, *Doyen* & *Bastide*.

Bourse du 28 vendémiaire.

Rente provis., 25 fr. 25 c. — Tiers consol., 56 fr. 25 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 60 c. — Bons d'arrérage, 86 f. 50 c. — Bons pour l'an 8, 91 fr. 80 cent. — Syndicat, 79 fr. 00 c. — Coupures, 77 fr. 00 c.

Romulus, imité de l'allemaud, d'Auguste Lafontaine, 2 vol., portrait & carte. Prix, 5 fr. 50 cent., & 5 fr. franc de port. A Paris, chez Amand Koenig, libraire, quai des Augustins, n°. 18; & à Strasbourg, chez le même.

Orphanis, tragédie en cinq actes & en vers, représentée pour la première fois, par les Comédiens français, le 27 septembre 1773; par Blin-de-Simonne. Prix, 1 fr. 50 cent. A Paris, chez l'auteur, rue des Francs-Bourgeois Saint-Michel, n°. 155; & chez Bernard, libraire, quai des Augustins, au coin de la rue Git-le-Cœur.

Trois Duo concertans, pour alto & violon, composés par Leullé, artiste du Théâtre-Faydeau; 2°. œuvre. Prix, 6 fr. A Paris, chez Louis, marchand de musique, rue du Roule, à la Croix-d'Or, n°. 6 ou 290.

(1) *Mémoires sur l'Egypte*, publiés pendant les campagnes du général Bonaparte, dans les années 6 & 7. A Paris, chez Didot aîné, an 8.